



Collectif **réfugiés** luxembourg-lëtzebuurger **flüchtlingsrot**

ACAT, AIL, ASTI, CARITAS, CLAE, CEFIS, PASSERELL, MEDECINS DU MONDE, REECH ENG HAND

Secrétariat 2017/2018 assuré par :	Adresse de contact :	Personnes de contact :	E-mail :
Caritas Luxembourg	29, rue Michel Welter L-2730 Luxembourg Tél : 40 21 31 533 Fax : 40 21 31 409	Nonna Sehovic Marie-Cécile Charles	nonna.sehovic@caritas.lu marie-cecile.charles@caritas.lu

22 mars 2018

Communiqué de presse

La dignité avant tout

Ce jeudi 22 mars, le Collectif Réfugiés Luxembourg – Lëtzebuurger Flüchtlingsrot (LFR) a invité la presse pour faire le point sur différents sujets concernant l'accueil des réfugiés qui le préoccupent et qu'il y a lieu de thématiser. La dignité des personnes est au cœur des préoccupations du LFR.

Le Parcours d'Intégration Accompagné (PIA)

Le premier sujet était le Parcours d'Intégration Accompagné, annoncé par le gouvernement en 2017. Ce parcours doit soutenir les demandeurs et les bénéficiaires de protection internationale (DPI/BPI) dans leur autonomisation et placer l'intégration au cœur de l'accueil. Un document avec des recommandations à l'attention des autorités a été rédigé. Parmi ces recommandations, il y a la nécessité de développer un concept cohérent en matière de gestion et d'encadrement des foyers, ainsi que l'augmentation de l'allocation mensuelle des DPI. En effet, l'autonomisation commence dès le foyer et n'a de sens que si les personnes disposent de moyens effectifs pour y parvenir. Pouvoir être maître de ses achats, cuisiner, gérer ses dépenses de santé, etc... sont des éléments d'autonomie essentiels.

Un deuxième point soulevé dans le cadre de PIA est la prise en compte des vulnérabilités. Si l'apprentissage est au cœur de PIA, il faut aussi considérer les capacités à apprendre de personnes qui viennent de subir de lourds traumatismes et qui risquent de ce fait de ne pas pouvoir utiliser toutes leurs capacités (mémoire, motivation, attention, ...) comme attendus dans PIA.

Le LFR plaide aussi pour un assouplissement de la procédure d'accès au marché du travail pour les DPI. La procédure est longue, restrictive et ne tient pas compte de la réalité du marché. Le screening des compétences, les cours de langues et la reconnaissance de diplômes doivent, par ailleurs, pouvoir être valorisés rapidement si la personne est apte à entrer sur le marché du travail.



Collectif **réfugiés** luxembourg-lëtzebuurger **flüchtlingsrot**

ACAT, AIL, ASTI, CARITAS, CLAE, CEFIS, PASSERELL, MEDECINS DU MONDE, REECH ENG HAND

Les transferts et l'encadrement des foyers

Un autre sujet qui interpelle le LFR est le transfert des demandeurs de protection d'un foyer à un autre, de manière arbitraire, sans préparation, ni information en temps utiles. Ces transferts sont traumatisants pour les personnes concernées, surtout pour les enfants qui doivent changer d'école et qui perdent à chaque fois leurs repères. Ces transferts contrecarrent aussi tous les efforts que les personnes font pour s'intégrer au niveau local. Enfin, le travail des professionnels et des bénévoles avec les DPI, qui est un travail qui repose sur la confiance et qui s'inscrit dans la durée, est rendu impossible. Le LFR est conscient que ces relogements sont parfois nécessaires, mais demande à ce que les besoins humains des personnes soient pris en compte et propose la mise en place d'une procédure claire et transparente.

A côté de la question des relogements, le LFR est convaincu de la nécessité d'un concept clair et homogène pour la gestion des foyers d'accueil. Les disparités qui existent actuellement, que ce soit au niveau de l'état des bâtiments, de la qualité et de la variété de la nourriture, de l'encadrement des professionnels ou du simple accès à Internet sont telles que les sentiments de discrimination vont crescendo, pouvant alimenter des tensions et des conflits. Le gouvernement devrait faire de l'encadrement professionnel dans toutes les structures d'hébergement une priorité.

La rétention des mineurs

Une année après la modification de la loi sur la durée de rétention des mineurs et des familles, le LFR a tenu à rappeler lors de la conférence de presse son opposition à toute mesure de rétention des DPI déboutés, surtout s'il s'agit d'enfants, et revendique que les alternatives moins coercitives annoncées dans le programme de coalition soient enfin mises en place. Le LFR considère également important de développer la promotion du retour volontaire en tant qu'alternative à la rétention. Des modèles existent, par exemple, en Belgique.

Enfin, la mise en place de la Structure d'Hébergement d'Urgence du Kirchberg (SHUK) pour accueillir temporairement les cas Dublin, est aussi à reconsidérer. En effet, plutôt qu'une alternative à la rétention, la SHUK est souvent utilisée en tant qu'alternative à l'accueil pour « faire de la place » dans les foyers d'accueil classiques. Par ailleurs, l'assignation à résidence dans cet endroit très précaire est une mesure de restriction de liberté qui, contrairement à ce que souhaite le gouvernement, finit par convaincre les personnes que la seule issue est de fuir pendant la journée avant le transfert forcé. Par ailleurs, certaines personnes sont assignées au-delà de six mois, ce qui remet en question l'urgence de la situation. Enfin, le LFR déplore que certains transferts se fassent avant la décision du Tribunal Administratif, même si l'avocat a déposé un sursis à l'exécution d'un transfert. Il est inacceptable que l'accès au droit ne soit pas garanti à Luxembourg.

Les revendications du LFR seront portées très prochainement devant les partis politiques dans le cadre des prochaines élections législatives. Depuis janvier, le LFR a aussi mené des entretiens avec les autorités que ce soit la direction du Centre de rétention, l'OLAI, la direction de l'immigration, etc. Il espère que le dialogue constructif puisse se poursuivre.



Collectif **réfugiés** luxembourg-lëtzebuurger **flüchtlingsrot**

ACAT, AIL, ASTI, CARITAS, CLAE, CEFIS, PASSERELL, MEDECINS DU MONDE, REECH ENG HAND